

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 6 (1868)  
**Heft:** 38

**Artikel:** On voyadzou au Mont blanc  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-179937>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

» priété absolue. Secret gardé sur parole d'honneur.

» Ecrire aussitôt A. B. J. Vérésoff et Garrigues ; Genève, Suisse, franco. »

Bien que ce ne soit pas certainement la première demande en mariage qu'on remarque dans la presse périodique, nous ne sommes pas encore assez *américanisés* pour que cette hasardeuse façon de choisir une femme risque de passer dans nos mœurs.

Nous croyons encore à Genève qu'il faut être bien sot ou bien maltraité par la nature pour recourir à de semblables moyens ; aussi dans les cafés nous repassons-nous le journal en murmurant quelque épithète peu flatteuse ou en haussant les épaules.

La plupart des femmes ont été plus clairvoyantes que nous, ce qui, d'ailleurs, leur arrive souvent.

Derrière cette annonce elles ont vu, non pas un célibataire embarrassé, appelant le hasard à son aide, mais de joyeux garçons (réunis autour d'un bol de punch ou d'une table encore chargée de bouteilles de champagne frappé), de gais viveurs, très satisfaits de leur sort, cherchant, un cigare aux lèvres, à clore une charmante soirée par une bouffonnerie dont ils pussent rire longtemps.

Dans ces occasions-là, toute idée chevaleresque est impitoyablement bannie ; on fait de l'esprit aux dépens des femmes ; elles s'en doutent bien.

L'un des jeunes fous en question, au milieu des hourras et des bravos, avait dû s'engager à faire défilé tout un cortège de brunes et de blondes raisonnablement mûres, que le veuvage ou le célibat commence à lasser.

L'idée ne pouvait que faire florès ; et l'article, de naître comme par enchantement sous le crayon du railleur, donnant lieu à des paris sur le nombre des postulantes, leurs qualités physiques, leur audace, etc., etc.

Voilà ce que beaucoup de femmes intelligentes ont parfaitement compris, et voilà pourquoi, réunies en un cercle assez nombreux, elles ont jugé qu'il serait de bonne guerre de prendre la plume à leur tour et de s'amuser aux dépens des mystificateurs.

La maîtresse de la maison, spirituelle sexagénaire, toujours prête à rire malgré ses cheveux blancs et ses rides, voulant donner l'exemple, écrivit d'abord la lettre que voici :

« Monsieur,

» Il ne m'appartient pas de faire mon éloge, cependant je crois remplir les conditions réclamées par votre annonce.

» J'ai vingt-neuf ans, je suis veuve et assez riche pour épouser un homme sans fortune ; mais je tiens à présenter mon mari avec orgueil dans les salons où je suis reçue.

» Veuillez donc, Monsieur, m'adresser votre portrait-carte poste restante ; si votre figure m'agrée, je vous enverrai ma photographie avec de plus amples détails sur ma position, mes goûts, ma manière de vivre.

» Agrérez, Monsieur, etc.

» Césarine K... »

Nous ne rapporterons pas ici toutes les lettres qui furent lues au milieu des rires et des applau-

dissements ; chaque personne jouait son rôle avec plus ou moins d'esprit, plus ou moins de finesse ; cherchant surtout à donner un cachet sérieux à ces missives, dont elles se promettaient de divertir leurs maris en leur communiquant les réponses qu'elles recevraient.

En femmes bien avisées, elles n'eurent garde de mettre en même temps toutes leurs lettres à la poste ; elles les portèrent même à différents bureaux, afin d'ôter tout soupçon sur leur origine collective. Style, écriture, pensées, différaient d'ailleurs essentiellement, aussi rien ne devait faire croire à de plaisantes repréailles.

Il ne s'agissait plus que d'attendre les réponses ; mais la patience n'est pas le fait de nos femmes et de nos sœurs ; Dieu sait combien de fois nous les voyons trépigner parce que telle ou telle chose ne marche pas assez vite au gré de leur désir. Les heures donc semblaient trop lentes à nos Eves, bien qu'elles en employassent une partie à comploter de nouvelles ruses pour prolonger une correspondance qui leur promettait beaucoup de plaisir.

Elles avaient choisi plusieurs photographies de dames étrangères fixées dans des régions lointaines (Américaines, Moscovites, Suédoises, Espagnoles, etc.), toutes belles comme des houris, et se réjouissaient de les envoyer pour donner plus de piquant à l'aventure, jusqu'au moment où elles cloraient leurs dernières lettres par ces mots : « A railleurs, railleuses et demi. »

Le moment venu une domestique fit une première tentative à la poste.

O déception !

Les lettres ne pouvaient être remises qu'à la personne même. Ce fut du moins ce que répondirent les employés en souriant de manière à montrer qu'ils étaient parfaitement initiés à la mystification matrimoniale, s'ils n'en étaient eux-mêmes les auteurs.

Une seconde, une troisième tentative eurent le même résultat.

S'il se fût agi de toute autre chose, nos Eves auraient réclamé auprès du directeur ; mais comment le faire sans trahir ce délicieux incognito dans lequel il fallait à tout prix se draper ? C'était chose impossible ! Quel martyre ! Savoir les réponses là, dans un méchant casier, et ne pouvoir y toucher sans se montrer à visage découvert !

Nous devons le dire à l'honneur des femmes, la dignité l'emporta sur la curiosité ; les réponses attendront à la poste l'heure où l'on brûle toutes les lettres dont on n'a pu trouver les destinataires.

N'avons-nous pas raison d'intituler cet article : *Une mystification en partie double ?*

Y.

### On voyadzou au Mont blanc.

On bon gros paysan dé Bullou, l'iré zala chu les penté d'au Mont blanc por culli dai zerbadzou rénomma por maidzi les ermailli ; ye volliavé in mimou tin vesita lo payi. In révenient ye passa per Thonon, car noutron hommou l'avai auyu deré que les Sa-

voyardés mettant dai bounets fé autrament qué les Fribordzaizé, et l'avai invia d'in atzeta ion por sa bouna donna.

N'avai jamais yu dé lé et quand iapéchut si dé Dzenéva, ye crut que l'iré on na plianna couvarta di sablia; ye trova on batelier à cau ye dit :

— Dité vouai, l'ami, porra-vo mé deré lou plie drai tzjemin por alla à Bullou ?

— Oui, l'ami; il faut passa le lac sur ma barqua.

— Qué fe que l'e onna borqua ?

— C'est chi instrument qui réchemble par cha forme à une navette de ticherand.

— A vouai, chi tjai s'appelé onna borqua, ma n'a min de rues, ma l'ai fa ran, mé moujou que l'a dai ludjons, tji no n'in d'ai plie bi tzé que chen.

Lou batelier parté avoué li chu sta barque; ye dévessâi lou mena tanquié à Semsalé, et du lé l'iré d'abo à Bullou.

Arreva à Outzi lou Fribordzai déchen di sta barqua por medzi on bocon; ma quand ye révenie ye trova lou batelier à distance dau bord que iattenda son hommou por l'ai deré que ne volliavé pas alla plie lien, ye l'avai ju la présence d'esprit dé sé féré payi à l'avansou.

Noutron Fribordzai sé mé dan n'a colère dé diabliou, que fôta dé pouai teni intré sé mans son tzérotou dé malheur, que sé met à rolli à chu bré chu onna bouéna avoué on pau dé chignan asse gros que la cousse.

Lou Savoya pouavé bin riré car l'iré à cinquanta pas d'au bord dé l'idie. Noutron dzozet sé rabonna quand ye ve que ne l'ai ava ren à féré por r'ava son tzérotou, et que ne pouavé pas l'ai coré à pri, car la plianna dé sablia sé trovavé dé l'idié; y pre son bâton et montra lou pouen à son Savoyard :

— Gueux dé tzérotou, te m'a roba prouprament, mâ vint piré à Bullou avoué ta borqua. A. C.



La rentrée des classes, au Collège cantonal et à l'Ecole moyenne de Lausanne, amène avec elle la réorganisation annuelle du corps des cadets. C'est dire qu'il y a, à ce moment, promotions nombreuses dans la hiérarchie militaire et nomination d'une foule d'officiers, sous-officiers, caporaux..... et appointés. Un grand nombre, parmi ceux qui n'arrivent pas même à ce dernier grade, n'en sont pas moins *désappointés!!!*

La présentation de tous ces gradés a eu lieu mercredi dernier; c'est une cérémonie imposante qui rappelle celle qui avait lieu, pour les grands soldats, le matin des jours de revues, de regrettée mémoire.

On retrouve là les émotions que ressentent nos militaires: le premier galon de laine est, de tous les insignes, celui qui procure le plus de plaisir; c'est le premier pas fait dans la voie des honneurs; vous avez été choisi au milieu de la foule des soldats, vous commencez à être du petit nombre, des privilégiés.

Mais l'homme (soldat ou cadet) se rassasie bientôt de *porter la laine*; il lui faut plus: quoique républicain, une caste plus privilégiée encore le tente

et le second cran de son ambition est atteint quand il peut se parer de l'épaulette ou des étoiles qui la remplacent. Chaque grade augmente, sans doute, l'importance de l'homme; mais celui-ci se blase bientôt et j'en connais qui n'ont pas senti, en remplaçant la *frange* par le *gros-bouillon*, l'émotion vive et le plaisir que leur avait causé le premier galon de caporal.

Pour en revenir à nos cadets, nous devons constater qu'ils ne font pas les choses à demi; après la séance officielle, la séance officieuse; il faut bien *arroser les galons*, comme de vrais troupiers et s'initier, par quelques rasades, à cette tenue martiale qui ajoute au prestige du commandement et sait maintenir le simple soldat à sa place.

VINAIGRE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION. — Tel est le titre d'un produit qui figure à l'exposition industrielle du Havre. Bien des gens cherchent le motif d'une si singulière dénomination. — Je crois avoir trouvé, dit un des curieux. Le vinaigre est *acétique*, la conception *ascétique*; vous voyez le rapport. — Non, dit un autre, le clergé avait déjà entrepris les liqueurs de table, *chartreuse*, *bénédictine*, *trapistine*; il va envahir les produits gastronomiques et se faire notre fournisseur général. — Mais, dit un troisième, il s'agit d'un cosmétique. Nous avons le vinaigre *des quatre voleurs*, qui jouissait d'une réputation immense. Les trafiquants de dévotion veulent faire voir qu'ils peuvent atteindre à tous les genres de supériorité. — J'y suis, dit un quatrième, ce vinaigre enlève les taches de rousseur et rend la peau *immaculée*, absolument comme la Conception. — Voici, dit un cinquième, quelque chose de mieux. Nous avons les *saintes huiles*, plus le *saint sel*, qui sert au baptême; le besoin d'un *saint vinaigre* se faisait sentir, en attendant la *sainte moutarde*; et alors nous aurons, dans la liturgie, les *quatre épices* en l'honneur des quatre évangélistes, des quatre animaux d'Ezéchiel, des quatre..... Au moment où nous écrivons ces lignes, les commentaires continuent et le débit du vinaigre va son train.

Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs que certaines monnaies françaises et suisses seront prochainement mises hors de cours. Ils doivent donc, avant les délais fixés et que nous allons rappeler, échanger ces pièces auprès des bureaux de poste ou des bureaux de péage :

*Monnaies françaises, mises hors de cours à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1868.*

1<sup>o</sup> Les pièces de 2 fr. et de 1 fr. frappées *avant 1866*;

2<sup>o</sup> Les pièces de 50 centimes et 20 centimes frappées *avant 1864*.

Echanger les pièces ci-dessus avant le 31 octobre.

*Monnaies suisses, mises hors de cours à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1868.*

Les pièces de 2 fr., de 1 fr. et de 50 centimes frappées en 1850 et 1851.

Echanger les pièces ci-dessus avant le 31 décembre.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.